



Creil, le 22 mars 2024

***Aux membres du Conseil
de Quartier Rive Gauche***

Maison de la ville
03 44 29 52 24
citoyennete@mairie-creil.fr

Objet: Relevé d'informations et de décisions du Conseil de quartier du 19 mars 2024.

Ordre du jour :

- Intervention de la Direction de l'Environnement de l'ACSO concernant le tri des déchets.
- Retour sur le Budget Participatif saison 5.
- Retour sur les signalements.
- Questions diverses.

Etaient présents :

Elus municipaux :

Mme. Fabienne LAMBRE, adjointe au Maire déléguée au quartier Rive Gauche.

M. Ahmet BULUT, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, la démocratie participative et la coordination des Conseils de Quartier.

Services :

Mme. Alwine BOUHAFS, directrice de la vie associative et de la citoyenneté.

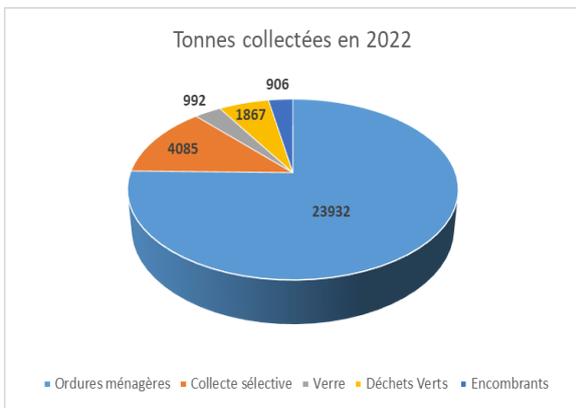
Habitants : 20

Il a été indiqué que l'envoi des invitations concernant les Conseils de quartier, évoluera progressivement afin de privilégier les courriels, pour des raisons économiques et écologiques. Un rappel par SMS sera également mis en place.

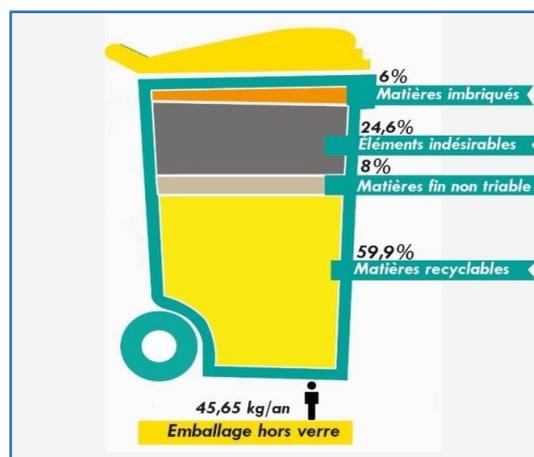
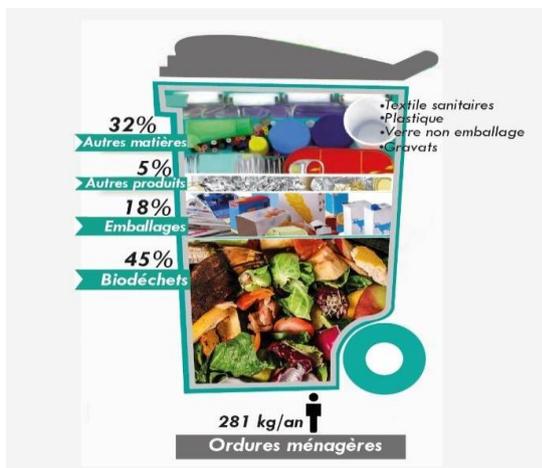
- **1^{er} point : Intervention de la Direction de l'Environnement de l'ACSO concernant le tri des déchets.**

Point sur le tri des déchets :

Sur le territoire de l'ACSO, 31 782 tonnes de déchets ont été collectées en 2022. Cela représente 268 kg d'ordures ménagères et 45 kg d'emballages par habitant.



Une analyse du contenu des poubelles sur le territoire de l'ACSO a été réalisée afin d'identifier les problématiques de tri.



On retrouve actuellement, près de 20% d'emballages dans la poubelle destinée aux ordures ménagères et 40% de déchets non valorisables dans la poubelle destinée aux emballages. Il y a donc encore de nombreuses erreurs de tri.

De ce fait, une campagne de sensibilisation au tri des déchets est lancée par l'intercommunalité. Une vidéo est disponible afin de comprendre comment trier efficacement ses déchets : <https://www.youtube.com/watch?v=vsHkDYQYn68>

L'ACSO lance également un plan de tri des bio déchets :

- Au premier semestre 2024, la distribution des composteurs à destination des particuliers sera généralisée. Il suffit de faire la demande à l'ACSO afin d'obtenir gratuitement un composteur.
- Au deuxième semestre 2024, des points d'apport volontaire seront déployés sur le territoire, à destination notamment, des logements collectifs. Une collecte sera mise en place 1 fois par semaine.

Des habitants seront également formés pour porter le projet au quotidien.

L'ACSO met en place un Plan Local De Prévention Des Déchets Ménagers Et Assimilés (PLPDMA) pour aider à :

- Limiter le gaspillage alimentaire
- Consommer plus responsable
- Favoriser le réemploi
- Diminuer la production de déchets et le coût de leur gestion pour l'intercommunalité

Les habitants peuvent participer à une grande enquête sur leurs habitudes de gestion des déchets disponible sur le site de la communauté d'agglomération.

Echanges autour de la présentation :

- Y-a-t-il des animations au niveau des écoles ?
Oui
- La sensibilisation est importante mais il manquerait de poubelles dans les logements collectifs.
La dotation en conteneurs est faite en fonction des demandes qui donnent alors lieu à une enquête pour déterminer le nombre de poubelles nécessaires. Un travail est en cours avec les bailleurs et les syndicats.
Il y a également un problème de livraison du fait des récentes émeutes ayant causé 28 000 euros de dommages, combiné à une problématique de production des conteneurs.
- La collecte des déchets est de la compétence de l'ACSO, mais le traitement des déchets, dont le coût annuel est de 14 millions d'euros, est pris en charge par le SMDO. Afin de diminuer la facture, il convient de baisser le volume des ordures ménagères.
- Quelles sont les sanctions possibles à l'encontre des contrevenants ?
Il convient de prendre sur le fait afin de pouvoir sanctionner. Si la Police Municipale ou la Brigade Verte prennent un contrevenant en flagrant délit, il est possible d'infliger une contravention.

- Dans la rue de la République, il y a un problème de poubelles depuis les travaux du fait de la mise en place de haies devant les immeubles.
- Pourquoi les professionnels ne peuvent plus utiliser la déchetterie ? Cette décision est propre au SMDO mais il reste d'autres déchetteries ouvertes.
- Problématique du marché avec les commerçants. Un accord va être mis en place avec eux pour s'engager sur le tri.
- Les jardins familiaux ne respecteraient pas le tri des déchets.
- Quid du nettoyage des bacs ? Cela incombe aux propriétaires.
- Les marquages au sol rue de la République ont pris du retard du fait de la météo et de la température.

● **2^{ème} point : Retour sur le Budget Participatif saison 5.**

Titre du projet	Catégorie	Lieu	Quartier	Resumé
LE PARC, C'EST « LETIEN » ! AMENAGEMENT DU PARC HENRI LETIEN ET DE SES ACCES (projet fusionné)	Cadre de vie	Espace Sportif Henri Letien, 60100 Creil, France	Voltaire	Réhabilitation et aménagements : - Réfection du terrain. - Réalisation d'une piste de sécurité routière sur le terrain de tennis. - Amélioration esthétique des abords du parc (blocs béton etc.) - Amélioration des accès : cheminements piétons entre quai d'amont et le Parc, réalisation de fresques participative et éclairage de l'allée de la petite brèche. - Rénovation du parking somasco.
Sécuriser les passages piétons proches de l'école Somasco	Sécurité	Rue Charles Somasco, Creil, France	Voltaire	Le projet étant de visualiser à distance les 2 passages piétons fréquemment utilisés, à proximité et face à l'école Somasco avec des visuels colorés.
RÉAMÉNAGEMENT SQUARE GISEL GRELIER (projet fusionné)	Cadre de vie	Rue Gisel Grelier, 60100 Creil, France	Cavées	Implanter une aire de jeux inclusive. Installer une balancelle nid d'oiseau. Installer 3 panneaux ludiques. Aire de pique-nique (4 ou 5 tables avec bancs et 3 corbeilles). Implanter un parcours d'aventure pour les 7 -14 ans. Refaire les cheminements cailloutés en « stabilisé » accessibles aux vélos et rollers.
Ajout d'un jeu ado - Parc Branly	Cadre de vie	Parc, Rue Edouard Branly, 60100 Creil, France	Cavées	Suite à l'installation d'une aire de jeux inclusive square Branly, de nombreux collégiens utilisent les jeux qui ne sont pas destinés à leur tranche d'âge. L'objectif est d'installer à destination de ces jeunes ados un jeu plus adapté à leur âge.
Partie d'echec	Cadre de vie	Rue du Mégret, 60100 Creil, France	Rouher	Créer un espace dans lequel petits et grands pourraient jouer aux échecs ou aux dames.
Aménagements Puits de Chavannes/Branly - Parc végétalisé	Cadre de vie	14 Rue Descartes, 60100 Creil, France	Cavées	Afin de pallier au manque d'espaces de détente sur le secteur : Réaliser un cheminement végétalisé pour les résidents avec du mobilier urbain.

Dans le cadre de la saison 5 du Budget Participatif, 6 projets ont été lauréats.

Il est possible de voter sur la plateforme participative : jeparticipe.creil.fr, afin de désigner le projet « lauréat citoyen ».

- **3^{ème} point : Retours sur signalements.**

- Dans la Rue Ribot : la vitesse des bus est excessive.
 - *Police Municipale : Des contrôles vitesses ont été demandés sur les lieux. Aucune verbalisation.*
 - *AXO : Il y a une seule ligne AXO qui emprunte à raison de 4 courses par jour la rue Ribot, qui est empruntée en revanche par les cars Evrard. Une consigne sera passée en ce sens au délégataire et au Directeur des transports Evrard.*
 - *Demande de précisions (heure, immatriculation).*
- PP au niveau de C Market : à retirer s'il n'est pas pérenne.
 - *Il n'est pas prévu d'effacer la peinture. Une peinture noire de couverture serait dangereuse (reflets, glissance, ...).*
- Potelets à côté de la sécu retirés. Certains sciés au niveau de la rue Ribot/Boursier.
 - *Effectivement Potelets retirés lors des travaux ACSO sur République. Nous relançons l'ACSO pour ceux qui seront remis. Certaines zones resteront sans potelet.*
- Problème de sécurité pour les piétons sur le secteur Ribot/Boursier/Marcel Philippe du fait du passage fréquent de bus et camions. Il faudrait envisager une réflexion sur le secteur. Danger au niveau des clôtures et des portes des maisons proches de la route/risque d'accidents. Sujet pouvant être abordé au prochain Conseil de quartier.
 - *Une rencontre a eu lieu sur place. Les potelets de la rue Boursier en direction du collège Michelet, ont été remis en place. Concernant les potelets au niveau de la CPAM, les bus sont contraints de passer sur le trottoir donc une réflexion est nécessaire avec Keolis. Un ralentisseur pourrait éventuellement être installé à la fin de la rue. Un travail est en cours pour voir les différentes possibilités d'aménagement. L'enfouissement des réseaux aura lieu en 2025/2026, il sera donc possible d'envisager dans le même temps un élargissement des trottoirs.*
- Rue Bertaud : au niveau de la maison en péril des gens enlèvent les grilles pour stationner. Une solution envisageable ?
 - *Une solution pourrait consister à mettre des grilles Héras attachées entre elles.*
- Le local de l'ancien grain de café a été préempté par la mairie. Que va-t-il être prévu ?
 - *Il est prévu l'installation d'un restaurant traditionnel.*
- Eglise saint Médard taguée. Est-ce qu'un projet de rénovation est prévu ?
 - *Une étude sur le patrimoine va être lancée en 2024.*
- Stationnement gênant au 26 rue de Chatillon.
 - *Nous avons pris attache avec le gardien qui nous a informé sur la problématique. Nous avons ciblé les jours posant soucis. Consigne est donné pour verbaliser.*
- Place du 8 mai : Depuis que les travaux ont commencé, les gens se garent constamment devant le portail de résidents.
 - *Les potelets ont été réinstallés.*

- **4^{ème} point : Questions diverses.**

- Dans la rue de la République, il y a un problème de poubelles depuis les travaux du fait de la mise en place de haies devant les immeubles.
- Les jardins familiaux ne respecteraient pas le tri des déchets.
- Dans le parc Maillet : nuisances sonores notamment l'été entre 23h et 2h du matin. Proposition de mettre des tampons sur les portes afin d'éviter qu'elles ne claquent ?
- Dans la rue Berteaux, les grilles sont toujours déplacées. Qu'en est-il de la solution envisagée ?
- Concernant le local du Grain de café : lors de l'AG du syndic il a été indiqué que le local n'est pas aux normes pour la restauration concernant la ventilation et l'aération. Il faudra être vigilant à ce sujet.
- Est-ce que des aménagements sont prévus au niveau du parc derrière l'église St Médard ? Des déchets sont présents sur le secteur.
- Ruelle St Sauveur : mur qui s'écroule sur la voie publique.
- Eboulement zone de Vaux.
- Palettes sur la Place Saint Médard.
- Un bateau submergé est toujours actuellement sur les bords de l'Oise.
- Rue Pasteur, des voitures prennent toujours la rue en sens interdit.

Conclusion

Les élus ont clôturé la séance en remerciant les participants.

Le prochain conseil de quartier se tiendra au 2^{ème} trimestre 2024.